



Direction de la communication  
et des relations publiques  
Ville de Lorient  
CG

Lorient, le 25 octobre 2018

## Communiqué de presse

### État civil et formalités administratives Fermetures exceptionnelles

Rappel

Pour des nécessités de service, les formalités et l'état-civil de la mairie de Lorient ne reçoivent pas de public :

- **chaque premier mardi du mois, de 9h à 10h pour les formalités.** Cela correspond aux 6 novembre et 4 décembre
- **chaque dernier mercredi du mois, de 9h à 10h pour l'état civil.** Cela correspond aux 31 octobre, 28 novembre, 26 décembre

Pour tous renseignements complémentaires :

Direction de la Communication : 02 97 02 59 20 ou direction des Services au public : 02 97 02 21 37 (numéros réservés aux journalistes)